



Ensemble pour l'Avenir

Réunion du 14/04/2026

Présents

Président : M. BLATT Daniel.

MM. BONNET Jean-François – FAURIE Didier (visio) – TREMOUILLE Serge.

Assiste

M. BESSE Franck.

Suite à la réunion du 24/03/2026, la commission a convié six clubs en visioconférence ou en présentiel.

Il est rappelé en préambule de chaque audition que la Commission Ethique et Incivilités n'est pas une commission juridique et que l'objectif principal de ces entretiens est de discuter avec les clubs pour trouver ensemble les choses à mettre en place pour mettre un terme aux incivilités et/ou aux mauvais comportements.

Si les discussions ou mesures prises par les clubs ne permettent pas d'améliorer ces points négatifs, les dossiers pourront être transmis à la Commission de Discipline pour sanctions éventuelles.

1/ AUDITION EN VISIOCONFERENCE DE L'AS MEYSSAC

Le club de l'AS Meyssac est représenté par M. RONGERE Dominique, Président.

La réunion porte sur une problématique liée à des publications sur les réseaux sociaux. Le club est à l'écoute et les échanges sont constructifs.

Un rappel est fait concernant les risques liés aux publications et les conséquences possibles.

Le représentant du club s'engage à ne plus publier ce type de commentaires et à éviter également les résumés de matchs susceptibles de provoquer des tensions.

2/ AUDITION EN VISIOCONFERENCE DE L'AS COLLONGES CHAUFFOUR

Le club est représenté par MM. TOCABEN Ronald (Président), DELPECH Bernard (Vice-président) et CHAUMEIL Olivier (Dirigeant).

Comme pour l'AS Meyssac, la réunion concerne des publications sur les réseaux sociaux. Les échanges sont constructifs et un rappel des règles et des responsabilités liées à la communication publique est effectué.

Les dirigeants du club tiennent à faire part de leur incompréhension concernant un procès-verbal de la Commission de Discipline qui, selon eux, ne rapporte pas précisément certaines déclarations effectuées lors de l'audition.

Le club s'engage à ne plus publier de commentaires pouvant alimenter des polémiques et à faire preuve de vigilance sur ce sujet.



Ensemble pour l'Avenir

3/ AUDITION EN VISIOCONFERENCE DE L'ES BRIVE PORTUGAIS

Le club est représenté par M. DE FREITAS Anthony, Président.

La réunion fait suite à plusieurs signalements concernant l'ambiance autour du terrain : présence de personnes alcoolisées, bouteilles en verre à la buvette et propos insultants.

Le Président du club indique se sentir parfois isolé par manque de dirigeants et précise que certains spectateurs ne sont pas licenciés dans son club.

La commission lui rappelle la charte signée l'année dernière par l'ES Brive Portugais, ainsi que la responsabilité du club, et donc du Président en cas d'incident.

Plusieurs mesures sont évoquées :

- servir les boissons uniquement dans des verres en plastique (idée de M. DE FREITAS), ou dans des cannettes en aluminium,
- rappeler la charte aux dirigeants et aux joueurs et se faire aider pour la mise en application,
- procéder à un affichage autour du terrain,
- en cas de problème grave avec un supporter, faire appel à la Police Municipale.

Le Président est à l'écoute et s'engage à mettre en place ces mesures rapidement.

4/ AUDITION EN VISIOCONFERENCE DE L'ES MONEDIERES

Le club est représenté par M. JAMMOT Hervé, Président.

La réunion concerne des problèmes de supporters autour du terrain, avec des paroles déplacées et des insultes relevées lors de plusieurs rencontres.

Le Président se dit surpris par ces comportements mais reste compréhensif face à la situation. Il déplore lui-même les mauvais comportements de manière générale et indique sa lassitude face à certaines dérives qui ne devraient pas exister dans le sport amateur.

Il s'engage à effectuer un rappel aux dirigeants et éducateurs de son club afin que ces incidents ne se reproduisent plus.



Ensemble pour l'Avenir

Réunion du 16/04/2026

Présents

Président : M. BLATT Daniel.

MM. BONNET Jean-François – TREMOUILLE Serge.

5/ AUDITION DE L'ASF BRIVE CHAPELIES

Audition en présentiel de M. KARABULUT Ziya (Dirigeant), représentant le club.

Le Président de l'AS Brive Chapélie n'a pas pu être présent en raison d'un déplacement professionnel.

La réunion a été déclenchée suite à plusieurs faits signalés :

- Climat délétère autour du terrain (insultes) ;
- Consommation de produits illicites aux abords du terrain ;
- Stationnement de véhicules à proximité immédiate du terrain.

Monsieur KARABULUT reconnaît les problématiques rencontrées, mais indique se sentir en difficulté face à un manque de dirigeants pour encadrer efficacement. Il évoque également un ressenti négatif concernant l'arbitrage, estimant que certaines sanctions sont appliquées de manière incohérente.

Les membres de la commission précisent qu'il ne s'agit pas d'un incident isolé, mais que le club a déjà été concerné à plusieurs reprises (quatre fois) par ce type de situation depuis le début de la saison.

Le club a eu une réunion avec la Préfecture en début de saison mais aucune démarche n'a encore été engagée avec la Mairie de Brive.

Il est toutefois souligné que l'équipe Futsal du club présente un comportement exemplaire, tant sur le terrain qu'en dehors. Il est recommandé de s'appuyer sur cet exemple pour l'ensemble des équipes.

Solutions proposées :

- Envoi d'un courrier à la Mairie de Brive (avec copie au District) afin de demander le blocage de l'accès des véhicules dans l'enceinte du stade ;
- Sensibilisation des dirigeants et des licenciés afin d'améliorer le comportement général, sur et en dehors du terrain ;
- Mise en place d'un objectif sur les 4 matchs restants : zéro incident.

Monsieur KARABULUT se montre motivé et déterminé à rétablir un climat serein autour du club et à faire évoluer positivement les comportements.

6/ AUDITION DE L'APCS BRIVE MAHORAIS

Le Président du club étant en déplacement professionnel, il n'a pas pu répondre présent et s'est excusé pour cette audition.

Une nouvelle date sera proposée au club avec présence obligatoire sous peine de sanctions.



Ensemble pour l'Avenir

Réunion du 21/04/2026

Présents

Président : M. BLATT Daniel (visio).

MM. BONNET Jean-François – FAURIE Didier (visio) – TREMOUILLE Serge (visio).

Une septième audition a été rajoutée par les membres de la commission suite à plusieurs signalements d'incidents à l'occasion de rencontres U17.

7/ AUDITION DE L'ES USSEL

Le Président est surpris, la commission observe un gros décalage entre les faits rapportés par les différents rapports du dossier en discipline et le discours du Président qui n'a pas conscience de l'importance des incivilités et des comportements de son éducateur U17.

Jean-François BONNET conseille au Président de l'ES Ussel d'aller consulter les dossiers actuellement en instruction pour se rendre compte de la situation.

Après échange avec la commission, il est convenu que le Président du club :

- consulte le dossier actuellement en instruction au District ;
- convoque les U17 avant la prochaine rencontre ;
- demande la mise en place d'un délégué avec caméra sur le prochain match des U17 ;
- convoque l'éducateur U17 la semaine prochaine pour lui demander de changer de comportement.

Le Président de l'ES Ussel recontactera les membres pour assurer un suivi avec la commission Ethique et Incivilités.

8/ CONCLUSION ET MESURES A METTRE EN PLACE PAR LE DISTRICT

Les quatre visioconférences et les deux réunions en présentiel se sont déroulées dans un climat positif et constructif. Le dialogue entre les membres de la commission et les représentants des clubs a été de qualité.

Les membres de la commission décident de demander la présence d'un délégué, si possible accompagné d'une caméra, lors du prochain match des équipes de :

- AS MEYSSAC
- ES MONEDIERES
- ES BRIVE PORTUGAIS
- ES USSEL (U17)

Il est précisé que les frais de l'officiel désigné seront supportés en totalité par les clubs listés.

Le Président de la commission
Daniel BLATT